

Procès Verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 15 novembre 2020

Ordre du jour :

- 1) Accueil des participants
- 2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2020
- 3) Présentation et approbation des comptes
- 4) Démissions et élections du comité
- 5) Election du vérificateur des comptes
- 6) Présentation des activités de l'année
- 7) Divers et questions

Liste des présences :

Marie-Claire Zaugg, Anna Aksioutina, Marianne et Sébastien Baertschi, Debbie Pluchino Grandjean.

Excusés :

Isaline Frey

La séance est ouverte à 20 :00.

1. Accueil des participants

Dû aux restrictions sanitaires liées au Covid 19, l'AG se tient en petit comité, accueilli par la famille Baertschi. Merci à eux.

2. Approbation du PV de l'AG du 24 janvier 2020

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation et approbation des comptes

Le bilan et le compte des pertes et profits sont présentés.

Lecture du rapport du vérificateur des comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Démissions et élections du comité

RAS

5. Election du vérificateur des comptes

M. Sébastien Baertschi continue son mandat de vérificateur.

6. Présentation des activités de l'année

Marie-Claire a édité son livre « la naissance d'un père » aux Editions Slatkine. Une soirée autour du thème a été prévue en octobre avec la participation de Gilles Crettenand et la présentation du documentaire sur le même sujet.

Organisation d'une soirée sur le thème de l'éducation par Debbie Pluchino Grandjean, avec la présentation du film : Le cerveau des enfants. Des formations pour parents et enseignants sont proposées pour éduquer avec bienveillance tout en utilisant des outils qui permettent de gérer les moments de crises en respectant les besoins de l'enfant.

Présentation du film : Accoucher autrement

7. Diverses questions

Marianne Baertschi de Mère et Terre qui gère la location des piscines d'accouchement nous signale que certaines piscines ont des fuites et qu'il faut les changer. Nous lui donnons carte blanche pour le rachat de 2 piscines.

Nous décidons d'allouer une indemnisation de CHF 500.- à Anna Aksioutina, trésorière et secrétaire, qui a fourni un gros travail de mailing et publicité.

Merci à toutes pour votre participation.

La séance est levée à 20h55

Pour Co-Naître
Marie-Claire Zaugg